

Chef ou Cheffe de cuisine (F/H/X)

**ET SI C'ÉTAIT
VOUS!**

La Province de Namur recrute un/une ouvrier ou ouvrière (classe 2) – Chef ou Cheffe de cuisine (F/H/X) pour l'Ecole provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Lieu de travail principal : Ecole provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney, Rue de Saint-Quentin, 14 à 5590 CINEY.
- Contrat : CDD à temps plein jusqu'au 3 juillet 2026
- Votre candidature est attendue pour le 2 avril 2026 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Ecole provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney. (EPASC)

Éducation et formation des jeunes par un enseignement secondaire orienté à partir du 2^{ème} degré vers le savoir-vert et les sciences. Cet enseignement se veut intégré au milieu rural et adapté aux mutations et enjeux de la société grâce notamment à ses outils didactiques (ferme d'application, ateliers agro-mécaniques, laboratoires, serres, etc.). Il permet de développer une pédagogie qui allie la théorie à la pratique, et qui prône les valeurs tels que le sens du travail, le goût de l'effort, la créativité, le dynamisme, l'esprit critique et d'analyse, le respect des autres et l'ouverture à la société.

Votre mission / Vos missions

Le Chef ou la Cheffe de cuisine est un.e responsable de production. Il/Elle assure, sous l'autorité de la Direction ou de son délégué, à la fois les tâches administratives et techniques nécessaires à l'élaboration des repas dans le respect des règles de la diététique, des règles d'hygiène et dans un souci de bonne gestion économique. Il/Elle promeut le projet éducatif mis en avant par la Province de Namur en matière d'alimentation saine et durable.

Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) en lien avec la fonction. (Hôtellerie, restauration, ...)
- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse :

carinne.anciaux@province.namur.be

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule étape :

- Une audition évaluant notamment la motivation des candidats et candidates, leurs compétences techniques et comportementales et leur vision de la fonction.

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée déterminée jusqu'au 3 juillet 2026
- Estimation de la rémunération : Ouvrier.ère (classe 2) - cuisinier.ère - Echelle D4
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 2.737,01€
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 3.109,62€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse carinne.anciaux@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Remboursement de 0,37 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse carriere2@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR pour le 2 avril 2026 au plus tard.

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Carinne ANCIAUX au 081/77.54.36 ou via l'adresse mail carinne.anciaux@province.namur.be

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !